



Politique de protection des données personnelles

V.2 du 25/09/2018

La société **E&R** s'est toujours attachée à être exemplaire et irréprochable dans le respect de ses obligations légales et dans la qualité des prestations qu'elle délivre à ses clients.

C'est dans cet esprit qu'**E&R** a obtenu la certification ISO 9001 ainsi que la certification de conformité en formation, lui permettant d'être aujourd'hui référencée au DATADOCK.

E&R s'engage aujourd'hui dans la certification RGPD, délivrée par l'AFNOR. **E&R** est, à ce titre, entreprise pilote pour cette nouvelle certification.

La présente politique, point de départ de cette certification, vous informe de la manière dont nous collectons, utilisons, conservons et surtout sécurisons les données personnelles que vous nous confiez.

RAPPEL DES DEFINITIONS :

- Données personnelles
 - o toute information relative à une personne physique identifiée ou qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par référence à un numéro d'identification ou à un ou plusieurs éléments qui lui sont propres (**Art. 2 de la loi informatique et libertés**)
 - o "toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ;" (**Art. 4 du règlement général sur la protection des données**)
- Données sensibles
 - o information qui révèle les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses, l'appartenance syndicale, la santé ou la vie sexuelle d'une personne physique. (CNIL)
- Responsable du traitement
 - o Le responsable d'un traitement de données à caractère personnel est en principe la personne, l'autorité publique, la société ou l'organisme qui détermine les finalités et les moyens de ce fichier, qui décide de sa création.
En pratique, il s'agit généralement de la personne morale (entreprise, collectivité, etc.) incarnée par son représentant légal (président, maire, etc.).

- Sous-traitant
 - o Le sous-traitant est la société qui traite des données personnelles pour le compte, sur instruction et sous l'autorité d'un responsable de traitement

COMMENT COLLECTONS-NOUS VOS DONNEES ?

- Externalisation de la paie :
 - o Les données nécessaires à la production de la paie sont soit transmises par mail soit saisies directement par le responsable de traitement dans le logiciel de paie, sans transiter par nos services
- Externalisation sociale :
 - o Les données nécessaires à la production des documents RH de l'offre externalisation sociale sont transmises, soit par mail soit par formulaires dédiés directement complétés par le responsable de traitement sur notre site internet
- Formation :
 - o Les données nécessaires à la dispense de formation sont données par les stagiaires via des supports informatisés, conçus pour répondre aux exigences du décret n° 2015-790 du 30 juin relatif à la qualité des actions de formation
- Recrutement :
 - o Les données nécessaires aux recrutements effectués pour le compte du responsable de traitement nous sont transmises directement par les candidats via mail.
- Audit et accompagnement :
 - o Les données nécessaires à cette dernière catégorie de prestation nous sont transmises par nos prescripteurs, par mail

COMMENT UTILISONS-NOUS VOS DONNEES ?

- Externalisation de la paie :
 - o Les données permettent la production des bulletins de paie des salariés des responsables de traitement mais également la transmission auprès des OPS (organismes de protection sociale) du détail des cotisations salariales et patronales, ainsi, le cas échéant, que les informations nécessaires à l'éventuelle prise en charge financière par ces mêmes OPS dans le cadre d'une suspension de travail
- Externalisation sociale :
 - o Les données sont utilisées à des fins de « secrétariat juridique » pour la rédaction de contrats de travail et à la production de tout document nécessaire aux démarches préalables à l'embauche d'un salarié ou demandées par le responsable de traitement pour répondre à une situation légalement prévue dans le cadre de l'exécution du contrat de travail d'un

salarié (Réponse à une demande de congé parental, prise d'acte d'une démission, procédure de rupture de contrat de travail, ...)

- Formation :
 - o Les données sont utilisées pour la rédaction de la convention de formation professionnelle et des documents obligatoires à la mise en œuvre d'une formation telles que les attestations de présence ou les feuilles d'émargement
- Recrutement :
 - o Les données transmises par les candidats en réponse aux annonces de recrutement sont utilisées pour contacter ses mêmes candidats en vue de l'organisation de rendez-vous ou pour effectuer des prises de références auprès d'anciens employeurs des candidats, avec leur accord
- Audit et accompagnement :
 - o Les données sont utilisées uniquement pour identifier et contacter le client final afin d'organiser le planning d'intervention et pour la rédaction d'un compte rendu en fin de prestation

COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNEES ?

- Externalisation de la paie :
 - o Les données nécessaires à la production de la paie sont conservées selon les durées soit légales, soit définies dans les processus de notre certification ISO 9001 ou souhaitées par notre responsable de traitement
- Externalisation sociale, formation, recrutement audit et accompagnement
 - o Les données nécessaires à l'exécution de nos autres prestations sont conservées selon les durées définies par notre certification ISO 9001 ou souhaitées par notre responsable de traitement

COMMENT SECURISONS-NOUS VOS DONNEES ?

E&R applique depuis sa création de nombreuses pratiques recommandées par l'**ANSSI** (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) et s'impose des règles complémentaires, notamment validées par notre certification ISO 9001, afin d'assurer les données confiées contre tout type de violation.

Les exigences d'**E&R** pour elle-même s'applique également à son sous-traitant concernant la prestation d'externalisation de la paie.

L'ensemble des pratiques imposées par **E&R** font l'objet d'une charte de sécurité portée à la connaissance et imposée aux salariés d'**E&R**

TRANSFERT DES DONNEES

E&R précise qu'aucune des données confiées par le responsable de traitement ne fait l'objet de transfert en dehors de l'espace économique européen.

DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

E&R a désigné, bien que son activité ne lui imposât pas d'en désigner un, conformément au règlement européen sur la protection des données, un délégué à la protection des données.

Celui-ci possède les qualités professionnelles et les connaissances spécifiques et dispose des moyens matériels, organisationnels, des ressources et du positionnement lui permettant d'exercer ses missions (autorité, indépendance, pouvoir, ...)

DROIT DU RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. Pour exercer ce droit, vous devez nous adresser une demande accompagnée d'une pièce d'identité à:

Dpo-ers@datanaos.com

Ou

DATANAOS – 27 rue du chemin vert – 75011 Paris

Alexis Ducos

Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alexis Ducos', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.